

# Gennes n°5

Bulletin Municipal



2012





# Sommaire

Edito du Maire.....	3
La plus haute distinction du département à Gennes.....	3
Le GEN'ie du fil.....	4
Les Amis des livre et la bibliothèque .....	5
Le festival des épouvantails, la GENN'iale.....	6
Un accueil de loisirs dynamique .....	6
Le DOJO, le club de karaté .....	7

## PÔLE ENFANCE

MAISON DE L'ENFANCE.....	8
Le Groupe scolaire prend forme .....	9

## MISE EN TOURISME DE LA COMMUNE :

Les premières réalisations.....	10
Le sentier du patrimoine .....	11

## MANIFESTATIONS :

Calendrier .....	12
Des dates à retenir .....	13

## INFORMATIONS DIVERSES :

Liste des Associations Gennoises.....	14
OPAH : des aides pour habiter mieux.....	15
Dans le domaine social .....	15
Etat Civil de l'année 2012 .....	16
PNR : un nouveau site internet .....	17
Nouvelle Réglementation des Feux .....	18
Informations pratiques .....	19
Plan de la commune.....	20

## A votre écoute

Place de l'Étoile

Tél. 02 41 51 81 30 - Fax : 02 41 51 83 48

E-mail : [mairie@ville-gennes.fr](mailto:mairie@ville-gennes.fr) - [www.gennes.fr](http://www.gennes.fr)

### OUVERTURE :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00  
sauf en juillet-août  
ouverture seulement le matin

**DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES**  
Corinne FAVREAU

**SERVICES TECHNIQUES / RESPONSABLE :**  
ZI les sabotiers / Pascal BRODIN

Nombre d'habitants : 2071

Superficie : 3252 hectares dont environ 1500 boisés



## Edito du Maire



Se retourner sur nos pas avant de tourner nos regards vers le futur, c'est ce que ce bulletin annuel propose.

Vous y découvrirez que l'année 2012 a été marquée par la concrétisation du pôle enfance avec la mise en service de la maison de l'enfance (projet intercommunal) et l'ouverture du chantier du groupe scolaire, l'approbation du plan local d'urbanisme et la prescription d'une AVAP, la fin de la procédure d'acquisition de l'ancien hôtel restaurant des « Dames Barrau ».

Vous découvrirez aussi qu'en 2013, les enfants de l'école publique intégreront les locaux du nouveau

groupe scolaire ; les services périscolaires feront l'objet d'une réorganisation complète.

Au cours de la prochaine année, nous ferons émerger d'autres projets en lien avec l'économie touristique tout en poursuivant les autres chantiers déjà engagés.

La dimension et le nombre des projets engagés au cours de ce mandat montrent le niveau d'implication des élus et des salariés qui m'entourent dans la mission qui m'a été confiée, et grâce à leur concours nous continuons d'avancer avec toujours à l'esprit le souci de servir l'intérêt général.

Bonne et heureuse année à tous.

*Jean-Yves FULNEAU*

## La plus haute distinction du département à Gennes



Photo Courrier de l'Ouest

Pour la seconde année consécutive, le guide Gault et Millau reconnaît le talent de Jean-François BODIN, propriétaire du restaurant l'AUBERGADE, avec des distinctions complémentaires.

Au titre de « Jeune talent 2012 » viennent s'ajouter le classement de « Trois toques » et le label « Coup de cœur » qui placent l'AUBERGADE, avec le restaurant de l'Île à Angers, en tête du département dans le guide jaune de Gault et Millau.

Voilà une bonne adresse pour régaler les papilles gustatives en 2013. Jean-François et son épouse Marjolaine se feront un plaisir de vous accueillir.





# Le GEN'ie du fil



**Un an pour un projet :** Brodeuse ayant souvent participé, au sein de son association, à des expositions et Salons, aussi bien à Souzay, Saumur, Langeais ou Bocé en Touraine, Michèle Doidic décide de franchir le pas et d'organiser un Salon des Arts du fil à Gennes. L'idée a germé en octobre 2011. Le projet est lancé sous l'égide du « Berlot ».

**Professionnels du fil et associations :** Les 6 et 7 octobre 2012, 1400 visiteurs ont pu admirer les étals colorés des 26 exposants professionnels du fil, depuis la laine, en passant par les tissus pour le patchwork, la broderie ou la mercerie actuelle ou ancienne ... Ils pouvaient apprécier les réalisations de certaines associations comme France Patchwork, Côté fil-Côté cadre et l'atelier de dentellières (et du dentellier !) de Chacé. L'animatrice, Marie-Odile, a inlassablement initié les volontaires au maniement des fuseaux sur le « coussin » préparé à cet effet !

**Des expositions :** Les dentelles s'exposaient en délicats petits objets suspendus à un sapin de Noël ou sur une table au décor raffiné. Elfie Haas, jeune créatrice, présentait son travail de tricot en miniatures inspirées d'un bestiaire médiéval. On pouvait découvrir la Broderie d'Art grâce à une dizaine de réalisations. Mais surtout, l'artiste mondialement connue Fanny Viollet, toujours inspirée par les gestes simples du quotidien des femmes, avait non seulement accepté de prêter quelques-unes de ses œuvres, mais est venue en personne, le dimanche, participer à l'évènement.

**Une équipe efficace :** Rien n'aurait été possible sans l'enthousiasme de la quinzaine de bénévoles indispensables pour gérer la billetterie ou encore servir, sur les deux jours, les repas aux exposants qui ne quittaient pas leur stand! Sans oublier l'aide des services techniques de la Commune pour la mise en place, ni le soutien amical de l'atelier Familles Rurales de Gennes.

## Un bilan positif :

- qui permet de participer à une bonne œuvre : un don à une ONG. Marie Foyer, marraine du GEN'ie du fil, étudie et produit depuis toujours le fil de soie, aussi bien celui de la chenille que celui de l'araignée exotique. Grâce à ses contacts, l'équipe du GEN'ie du fil fera un don substantiel à l'ONG « Le Point du Jour » à Madagascar, principalement pour fournir des rouets à des femmes Malgaches. Grâce au produit du filage de la soie, elles pourront payer la scolarité de leurs enfants.
- pendant ces deux jours, commerçants, chambres d'hôtes et hôtel de Gennes ont été sollicités.
- les enfants de l'atelier théâtre du Berlot bénéficieront d'une place pour le spectacle de leur choix.

Ce bilan positif permet d'envisager de reconduire l'évènement. Dans deux ans ?



# Bibliothèque

**Les Amis des livres et la Bibliothèque municipale, Château de la Roche, route de Louerre.**

L'Association « Les Amis des Livres » est composée de bénévoles qui contribuent au fonctionnement et à l'animation de la Bibliothèque Municipale de Gennes, en collaboration avec un bibliothécaire.

L'association a pour objet d'assurer les permanences pour gérer les prêts et les retours, proposer et réaliser des animations, organiser les comités de lecture, aider à l'entretien des livres et cela dans une ambiance amicale.



*Pique-nique des bénévoles le 20 juin*



*Parents et enfants à l'écoute de la conteuse*



*La correspondance*

## Des animations tout au long de l'année 2012 :

**En janvier :** Exposition : « Nos jeunes ont du talent : Nicolas Boisbouvier »

**En mars :** Exposition « Jules Mougin, le facteur poète » avec la projection d'un film, suivie d'une discussion avec ses amis, une visite de la cave aux murs gravés, la participation des écoles (lettres à Jules), une soirée lecture du groupe de « Tralalire » sur le thème « Correspondances » et surtout la participation des commerçants du bourg qui inscrivent sur leur vitrine des citations de Jules.

**Le 9 juin :** L'association « Les Amis des Livres » a participé au **festival des épouvantails** dans le Parc de la Roche en offrant aux enfants des écoles une après-midi avec **Eliane Monphous « raconteuse d'histoires »**.

**TRALALIRE**, cinq rencontres avec lecture de textes choisis sur un thème, ont été organisées soit à St Eusèbe l'été, soit au Château de la Roche l'hiver.

## Des projets pour l'année 2013 :

- Une exposition autour du thème de **Noël**, avec l'artiste **Line Derouet**.

- Les rencontres **Tralalire et lire au chaud** : le **19 février et le 2 avril** à 20 heures au Château de la Roche

- Une animation autour de l'album jeunesse avec la présence de **Catherine Leblanc**, créatrice d'albums de la série « Comment ratatiner les monstres... » qui connaissent un grand succès auprès de nos tout jeunes.





## Festival des Épouvantails

Le succès était au rendez vous lors de la première édition du Festival des épouvantails. Près d'une trentaine d'œuvres fabriquées avec toute sorte de matériaux ont ravi les yeux et le cœur des visiteurs. Chaque artiste a été récompensé grâce à de nombreux sponsors et les deux premiers lauréats sont repartis avec chacun un billet donnant droit à un vol en montgolfière offert par la société «les montgolfières d'Anjou» installée à Gennes.

Une deuxième édition est programmée le 9 juin 2013 avec, espérons-le, davantage de participants.



## LA GENNI'ale - Randos



Le 25 août dernier, 1156 personnes ont participé à la Génni'ale randos avec 409 marcheurs et 747 vététistes. Cette manifestation, toujours très bien organisée, connaît un succès grandissant puisqu'on enregistre une augmentation de 11% de participants par rapport à 2011.

## Un Accueil de loisirs dynamique

L'Accueil de Loisirs de Gennes est ouvert chaque mercredi et pendant les vacances scolaires aux enfants âgés de 3 à 12 ans.

Des activités diverses et variées leur sont proposées, des sorties et des veillées sont mises en place pour agrémenter les semaines; chaque été de nombreux séjours sont organisés (camp mer, équitation, ferme, multisports etc). Le centre participe aussi à différentes manifestations génoises telles que téléthon, marché de Noël, Festival des épouvantails et apporte son soutien à l'association « Génération Solidaire France Afrique » pour les enfants Togolais. Le thème du mercredi pour l'année à venir est de découvrir Gennes, ses alentours et son patrimoine.

**Contacts : Estelle FERRERO tél. 06 71 21 35 06**



## Le Dojo opérationnel

Depuis la rentrée de septembre 2012, le dojo, attenant au club-house rue du collège, est opérationnel au grand bonheur des utilisateurs.

A la suite d'un audit énergétique établi par le SIEM (Syndicat Intercommunal d'énergies de Maine et Loire) en avril 2011, la décision fut prise de réaliser les travaux au mois de novembre suivant.

Le montant total des travaux s'élève à 88 000€ TTC et le montant des subventions à 38 731€. A ces frais viennent s'ajouter 2 852€ HT d'installation de tatamis.

D'une superficie de 97 m<sup>2</sup>, cette très belle salle, aux couleurs chaudes, permet aux pratiquants de différentes disciplines d'évoluer dans les meilleures conditions. Sur des créneaux scolaires, ce sont les élèves du collège qui exercent du judo, de la lutte, de la gymnastique au sol et de la danse

mais le soir, sur semaine, c'est le club de karaté qui occupe les lieux.



## Le Club de karaté

Pour la deuxième année d'existence, des cours de karaté sont dispensés par Irène SALLES. Une quinzaine d'enfants et un cours d'adultes pratiquent cet art martial le mardi soir et le jeudi soir de 18h30 à 21h15. Pendant les vacances scolaires, ce sont les enfants de l'accueil de loisirs qui peuvent découvrir cette discipline.

Ludovic SALLES, président du club, ne cache pas sa joie de pouvoir évoluer dans une structure aussi confortable et souhaite que le club continue à prendre son essor. Pour ce faire, à n'importe quel moment, vous avez la possibilité de faire un essai gratuitement durant deux cours ; il suffit de prendre contact par téléphone au **02 41 73 41 25** ou **06 01 72 07 93** - Site internet [www.karaté49.fr](http://www.karaté49.fr)







## Communauté de Communes : Maison de l'Enfance

Depuis le 3 septembre dernier la Maison de l'enfance construite rue du Pressoir aux moines accueille 18 jeunes enfants (12 en accueil régulier et 6 en accueil occasionnel) dans un espace très spacieux.

En 2002, à la suite de la prise de compétence « accueil petite enfance » par la Communauté de communes du Gennois et d'un contrat signé avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), une halte garderie a ouvert ses portes ainsi qu'un relais assistantes maternelles dans des locaux provisoires rue de la poste. Ce service a d'abord fonctionné deux jours par semaine, puis au fil des années, la demande d'accueil prit de l'importance, et, en 2007 une étude de faisabilité fut lancée pour la construction d'une Maison de l'enfance sur un terrain qui était en réserve foncière et dont la superficie est de 2766 m<sup>2</sup> incluant 550 m<sup>2</sup> de bâtiment et 550 m<sup>2</sup> de jardin d'enfants. C'est sous la houlette de l'architecte Sophie SEIGNEURIN que les travaux ont débuté en février 2011 pour s'achever en juin 2012.

Cette structure, très bien pensée, permet aux jeunes enfants de s'épanouir parmi un mobilier moderne avec de très beaux jouets intérieurs ou extérieurs aux couleurs chatoyantes .

Plusieurs services, avec un total de neuf salariées, sont proposés au sein de l'établissement :

- **Le multi-accueil** est ouvert 5 jours par semaine de 7h30 à 18h00
- **Le relais assistantes maternelles** permet à l'animatrice d'accueillir les parents et les assistantes maternelles 19h30 par semaine ; elle propose également des animations sur Gennes, Ambillou-château et Grézillé
- **Les services de PMI** (protection maternelle et infantile) sont présents une fois par mois notamment pour les visites du nourrisson.





## Inauguration des locaux

Le samedi 20 octobre, au cours de l'inauguration, le président de la Communauté de communes Serge DUGAST a chaleureusement remercié tous les acteurs qui ont œuvré pour mener à bien cette réalisation. Les représentants des organismes ayant financé la construction à hauteur de 60% de subvention étaient invités et ont pu, tour à tour, faire des louanges sur la réussite de l'opération.

Le Sous Préfet de Saumur, Jean-Yves LALLARD, a insisté sur le privilège d'être doté d'un Pôle d'excellence rurale.

Coût total de l'opération : 1 145 162 € HT

### Financement aides publiques

• FEADER (Union europ.)	50 000 €
• Etat (DDR et PER)	305 656 €
• Région (CTU)	182 000 €
• CAF	141 000 €
• Autofinancement	466 506 €



*De gauche à droite : Michel PIRON Député, Jean-Yves FULNEAU Maire de Gennes, Serge DUGAST Président de la Communauté de communes, Jean-Yves LALLARD Sous Préfet, Alain LAURIOU Conseiller Général, ainsi que le Président et le Directeur de la CAF de Maine-et-Loire*

## Le Groupe Scolaire prend forme



En se promenant rue du Pressoir aux moines, chacun peut observer que les travaux de construction du groupe scolaire avancent. En effet, école, restaurant scolaire et garderie périscolaire seront opérationnels à la rentrée de septembre 2013.

Sept classes et une CLIS accueilleront les élèves de l'école publique. Le restaurant scolaire dont la capacité d'accueil est de 250 places recevra les enfants des écoles privée et publique et offrira deux services. Un self sera ouvert aux élèves du primaire alors que les plus petits seront servis à table. Les deux écoles bénéficieront également des services de la halte garderie.

Cette nouvelle organisation qui est en cours de réflexion va entraîner des modifications importantes mais la commission scolaire finalisera cette nouvelle mise en place au cours du premier semestre 2013.





## Les Premières Réalisations

Dans le précédent bulletin annuel, nous avons fait état de l'avancement de l'étude de mise en tourisme de la Commune en terme de potentialités et de freins.

L'année 2012 a été consacrée à l'élaboration des diverses actions qui pourraient concrétiser cette mise en tourisme au regard des éléments du diagnostic touristique réalisé.

### 7 actions ont été retenues :

- **La Création d'un circuit urbain** : Support de découverte du Patrimoine de Gennevilliers entre le bord de Loire et l'amphithéâtre en passant par le centre ville (circuit PNR) ;

- **La Construction d'une offre nautique en bord de Loire** (équipement d'un ponton, de bâtiments d'accueil et de stockage pour les activités de canoës, amélioration des équipements de la zone pique-nique et des WC) ;

- **La Valorisation de l'Eglise Saint Eusèbe** (équipement de l'espace d'expositions, accès du point de vue, signalétique) ;

- **La Mise en tourisme de l'Amphithéâtre** (accueil du public pour les visites, équipement d'un théâtre de verdure pour les spectacles) ;

- **La Modernisation du camping** (mise aux normes des équipements sanitaires et de sécurité) ;

- **La Valorisation des espaces extérieurs de la propriété des soeurs Barrau** (création d'un espace de restauration et bistrot touristique en complément de la carte gastronomique de l'Aubergade, création d'une halte «Loire à Vélo» ainsi qu'un espace d'animation).

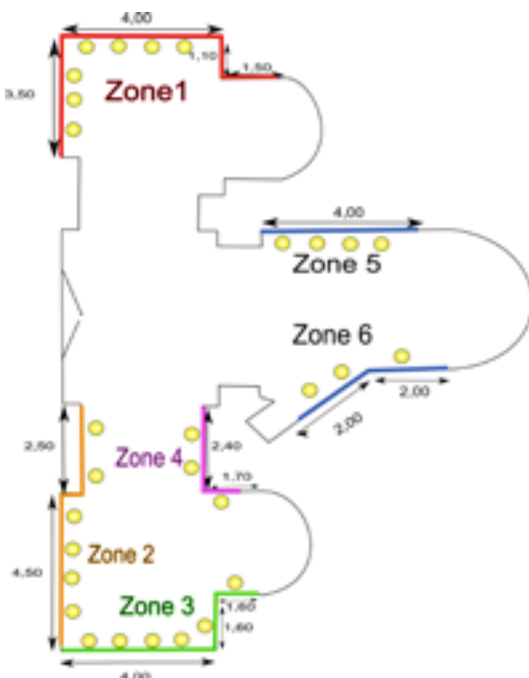
- **Un Programme paysager et artistique de valorisation touristique des espaces publics** (végétaliser et créer des surprises culturelles engendrant un lien entre l'amphithéâtre et le bord de Loire comme incitation à la découverte de l'ensemble de la commune)

Un dossier de demande de subventions a été déposé auprès du Conseil Général sur la base d'un plafond subventionnable d'un montant de 500 000 €, à hauteur de 20 %. Ce dossier prend en compte la création d'un circuit urbain et la modernisation du camping dans le cadre de la compétence de la Communauté de Communes du Gennois ; la valorisation des espaces extérieurs des soeurs Barrau et la création d'équipement d'accueil et de spectacle pour l'Amphithéâtre au titre de la compétence communale.

### REALISATIONS 2012

Deux fiches actions sont déjà en cours de réalisation ; Ce sont l'équipement de l'espace de l'Eglise Saint Eusèbe et le circuit du patrimoine urbain.

### VALORISATION DE L'ESPACE D' EXPOSITION DE L' EGLISE SAINT EUSEBE



La commission tourisme a proposé, en mars dernier, au conseil municipal un programme d'équipement pour l'accueil des expositions. Des cimaises et des éclairages basse tension ont été montés sur un linaire de 40 m environ. Cet équipement a été mis à disposition des associations utilisatrices du lieu pour les diverses manifestations culturelles de l'été (Art et Patrimoine, Pepa, Ateliers peinture à l'huile et aquarelle de l'Association Familles Rurales). Fort de cet équipement, qui donne une nouvelle dimension au monument, une programmation plus ambitieuse devrait se faire jour les prochaines saisons. (ouverture plus longue et nombre d'expositions plus important)



## Le Sentier du Patrimoine de Gennes

Pour valoriser et scénographier les principaux lieux et monuments de la commune à destination des touristes de la région, un sentier de découverte a été proposé entre les quais de Loire et l'amphithéâtre gallo romain. Cette initiative a été confiée au Parc Naturel Régional qui assure la coordination de cette initiative dans la cadre de la compétence «itinérance» de la Communauté de Communes du Gennois.

Comme pour les autres circuits de découverte qui sont proposés sur le territoire du Parc Naturel Régional Anjou Touraine le circuit du patrimoine de Gennes utilise le concept suivant :

### 1 - Un itinéraire balisé au sol en boucle proposé autour d'un thème ;



**2 - Un livret de visite** vous accompagne de station en station pour vous aider à comprendre les paysages et sites traversés

**3 - Un personnage emblématique** vous raconte une parcelle de l'histoire des lieux.

**4 - Cinq plaques de rue** disposées sur les principaux monuments et lieux du circuit viennent enrichir la découverte des sites.

Tout ceci pour une visite en famille en un circuit de quatre kilomètres environ.

Le balisage a été installé cet été et le livret sera mis à disposition du public (Maison du Parc, Offices de Tourisme et quelques commerçants locaux) pour la saison prochaine.



un personnage emblématique : Rose de Grande Aventure surnommée «l'Amazone», fêrue d'histoire locale et lavandière de son état...



exemple de plaque de rue

# Calendrier des Manifestations

**Janvier**

**Samedi 5** : Concours de belote de les Copains d'abord

**Vendredi 11** : Vœux du Maire

**Dimanche 20** : Portes ouvertes établissement les Crins Nature (association A cheval vert)

**Février**

**Samedi 2** : Concours de belote ESGR

**Mardi 19** : Tralalire et lire au chaud

**Samedi 23** : Concours triplètes Gennes pétanque

**Dimanche 24** : A.G. de la Gennevaire

Accueil de Loisirs du 25 février au 8 mars inclus

**Mars**

**Samedi 2** : Loto Ecoles privées

**Mardi 12 et 13** : Bourse aux vêtements

**Vendredi 15** : Loto de Gennes pétanque

**Samedi 16** : Carnaval des écoles publique et privée

**Dimanche 17** : Thé dansant Festy Gennes

**Mercredi 19** : Soirée Bol de riz

**Samedi 23** : Repas de chasse de la Gennevaire

**Avril**

**Mardi 2** : Tralalire et lire au chaud

**Mardi 9** : Collecte de sang

**Samedi 13** : Concours de belote Festy Gennes

**Samedi 20** : Soirée dansante ESGR

Accueil de Loisirs du 22 avril au 3 mai inclus

**Mai**

**Jeudi 1, vend. 2, sam. 3** : stage découverte, voltige les Crins nature

**Mercredi 8** : Commémoration

**Dimanche 12** : Vide-grenier Gennes pétanque

**Vendredi 24** : Dîner-spectacle 20 ans du Relais Emploi

**Juin**

**Dimanche 9** : Festival des épouvantails et Jardi troc (parc de la Roche)

**Samedi 12** : Trophée départemental Gennes pétanque

**Vendredi 14** : Collecte de sang- JOURNEE MONDIALE DES DONNEURS DE SANG

**Samedi 15** : Gala Familles Rurales (danse et gymnastique)

**Dimanche 16** : Fête du vélo

**Mercredi 19** : Trophée du Crédit Agricole

**Jeudi 20** : Repas des familles Maison de Retraite

**Samedi 22** : Fête école publique Jules Verne

**Dimanche 23** : Kermesse écoles privées

**Vendredi 28** : Doublette nocturne Gennes pétanque

**Samedi 29** : Opérette (amphithéâtre)

Exposition Art et Patrimoine du 15 juin au 15 août

**Juillet**

**Samedi 13** : Feu d'artifice

**Du jeudi 18 au lundi 22** : concerts chorales anglaises

**Samedi 20** : 4<sup>ème</sup> trophée Loire silures

Accueil de Loisirs du 8 juillet au 30 août

**Août**

**Vendredi 2** : Aéro-concert

**Mercredi 7** : Randonnée forêt de Milly les Crins Nature

**Vendredi 9** : Apéro-concert

**Jeudi 15** : Vide-grenier et animation Festy Gennes

**Dimanche 25** : La Genn'iale rando

**Samedi 31** : Prix de la ville de Gennes pétanque

Accueil de Loisirs du 8 juillet au 30 août

Exposition Art et Patrimoine du 15 juin au 15 août

**Septembre**

**Lundi 2** : Collecte de sang

**Samedi 14 et Dimanche 15** : Journée du patrimoine

**Samedi 21** :

**Dimanche 22** : Championnat départemental doublette mixte Gennes pétanque

**Samedi 28** : Bal Festy Gennes

**Octobre**

**Mardi 15 et Mercredi 16** : Bourse aux Vêtements

**Samedi 19** : Soirée dansante les Copains d'abord

Accueil de Loisirs du 28 octobre au 8 novembre inclus

**Novembre**

**Samedi 2** : Choucroute des Donneurs de sang

**Dimanche 17** : Repas des anciens!

**Mardi 19 et Mercredi 20** : Bourse aux jouets

**Samedi 30** : Banquet de la 5<sup>ème</sup> barbe des sapeurs pompiers

**Décembre**

**Vendredi 6** : Marché de Noël école publique

**Samedi 7** : Arbre de Noël école publique

**Dimanche 15** : Loto Festy Gennes

**Jeudi 26** : Collecte de sang



# Dates à retenir



## 11 Janvier : Vœux du Maire et accueil des nouveaux habitants



Jean-Yves FULNEAU, Maire, offrira ses vœux à la population le **vendredi 11 janvier 2013** à la Maison Commune des Loisirs à partir de 19 heures. Les gennoises et les gennois sont conviés à cette cérémonie et tout particulièrement les responsables des associations et des services locaux.

A cette occasion le maire accueillera les nouveaux arrivants sur la commune. Aussi, pour mieux les recevoir, les nouveaux habitants (arrivés à Gennes au cours de l'année 2012) sont invités à se faire connaître au secrétariat de la mairie le plus rapidement possible.

## 14 Juin : Journée Mondiale des donneurs de sang

Comme chaque année, depuis 2004, la journée mondiale des donneurs de sang aura lieu le 14 juin mais au niveau départemental l'évènement se déroulera à Gennes en 2013. L'enjeu de cette journée est de sensibiliser le grand public à ce geste de solidarité qu'est le don du sang. Pour ce faire, l'EFS (établissement français du sang) et les bénévoles seront aux côtés du grand public pour un moment festif et de reconnaissance.

Que chacun, donneurs de sang et non-donneurs, **retienne cette date du 14 juin** conviviale et utile pour sauver des vies.



## 5 Février : Réunion Publique A.V.A.P.



Une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) a pour objet de promouvoir la mise en valeur et garantir la qualité des constructions existantes et futures, ainsi que l'aménagement des espaces, dans le respect du développement durable. L'AVAP vise à garantir les qualités patrimoniales et paysagères de notre commune.

Pour tous les travaux effectués sur les bâtiments inscrits dans le périmètre de l'AVAP, les propriétaires devront respecter les règles relatives à l'implantation, à la volumétrie et à la qualité architecturale des constructions nouvelles et du bâti protégé dans le cadre de cette AVAP.

Le règlement de l'AVAP ne se substitue pas à celui du Plan Local d'Urbanisme, mais le complète.

Lors de la réunion publique qui aura lieu le

**MARDI 5 FEVRIER 2013 à la salle des loisirs à :**

- **18H pour les professionnels**
- **et 20H30 pour la population**

chacun est invité à venir prendre connaissance des cartes graphiques du périmètre de l'AVAP.

La création de cette AVAP fera l'objet d'une enquête publique avant d'être validée par le Conseil Municipal.



## Liste des Associations

### Anciens Combattants

**FNACA** (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)  
Claude RIGAULT 02 41 51 86 55

**UNC-AFN** (Union Nationale des Combattants)  
André LAURIOU 02 41 51 80 89

### Chasse-Pêche

**Chasseurs de Couesne**  
Thierry LANDREAU 02 41 76 50 97

**Chasseurs de la Gennevraie**  
Guy LALLEMAND 02 41 51 84 42

**Chasseurs de Milly**  
Gilbert THOMAS 02 41 51 89 03

**Chasseurs de Sarreau**  
Jacky BLANCHARD 02 41 51 88 99

**Fervents de la Gaule** (Association de pêche)  
Claude MALOYER 02 44 27 61 21

**La Truite Gennoise**  
Denis LAURIOU 02 41 51 81 96

### Culture

**Amicale Franco-Britannique**  
Florent LAURIOU 02 41 38 03 09

**Le Berlot** (théâtre, cinéma, chorale, ...)  
Jacques DOIDIC 02 41 51 86 62

**Les Amis du Livre**  
Michèle DOIDIC 02 41 51 86 62

### Divers

**AMAP'PETIT** (Produits bio)  
Isabelle RAYNAUD 02 41 51 64 75  
Christophe GACHET 02 41 38 67 65

**Les Copains d'Abord**  
David HAUDEBAULT 02 41 38 00 98

**Festy'Gennes**  
Alain HAUDEBAULT 02 53 93 34 82

**Le Truc** (réseau associatif européen favorisant les échanges culturels)  
Lucie DEMOULIN 06 31 31 23 44

**Les Rives du Meugon** (Habitants de Milly)  
Michel GOULU 02 41 51 49 82

**L'Oreille en Scène** (Location de matériel)  
Emmanuel RENOY 02 41 38 09 53 ou 06 71 61 25 44

### Education Formation

**A.E.E.** (Association d'Enseignement et d'Education)  
Emmanuel CHAPELET 02 41 38 70 09

**Amicale Laïque de l'Ecole Publique « Jules Verne »**  
Delphine MARTIN 06 22 45 40 58

**A.P.E. de l'Ecole Privée « Saint-Michel Notre-Dame »** (Association des Parents d'Élèves)  
Pierre LAURIOU 02 41 47 47 07

**A.P.E.L du Collège « Paul Eluard »** (Association des Parents d'Élèves)  
Gérard VALLÉE 02 41 45 75 28

**Centre de Formation et de Promotion « Le Verger »**  
Philippe VINSONNEAU 02 41 38 07 30

**OGEC de l'Ecole Privée « Saint-Michel Notre-Dame »**  
Emmanuel CHAPELET 02 41 38 70 09

### Social

**A.D.M.R Gennes-Les Rosiers** (Aide à Domicile en Milieu Rural)  
Bureau 02 41 40 10 23

**Accueil de Loisirs CLSH**  
Francine FERRERO 02 41 38 06 43

**Amicale des Donneurs de Sang**  
Christian CHAUVIN 02 41 51 88 81

**Amicale des Sapeurs-Pompiers**  
Sarah PEYRICHON 02 53 93 12 64

**Club Automne Joyeux** (Club du 3<sup>ème</sup> âge)  
Cécile ASCHARD 02 41 51 88 10

**Familles Rurales** (vestiaire, bourse aux vêtements, langue, bien-être, activités manuelles...)  
André PEZOT 02 41 51 94 70

**La Passerelle** (halte-garderie, relais assistantes maternelles, ...)  
Merry GILLIOT 02 41 38 61 55

**L.I.G.E.R.I.S.** (Liens Interactions Gennois Échanges Réseaux Indépendance Solidarité)  
Hélène ALLAIN 02 41 59 28 02 ou 09 64 00 84 41

**Maison de Retraite « Saint-Vétérin »**  
Yves TOUZE 02 41 51 84 14

**Relais Emploi**  
Hervé GIFFARD 02 41 38 06 13

**Restos du Cœur : antenne locale**  
Florent DEKENS 02 41 80 30 49

### Sports

**A Cheval Vert** (équitation de plein air)  
Annie MICHELIN (contact sur Gennes : Audrey DETOURNAY 02 41 50 45 63)

**Badminton Gennois**  
Alexandra ROCHER 06 71 48 21 69

**E.S.G.R.** (Entente Sportive Gennes-Les Rosiers : football)  
Franck LUDEAU 02 41 51 80 69

**Gennes Aventures** (VTT,...)  
Gilles LABBE 02 41 57 92 49

**Gennes Pétanque**  
Pascal BERNIER 02 41 38 08 53

**Karaté Club de Gennes**  
Ludovic SALLES 02 41 73 41 25  
OU 06 01 72 07 93

**Société « La Concorde »** (boule de fort)  
David HAUDEBAULT 02 41 38 00 98

**Tennis Club**  
Thierry CHAUVIGNÉ 06 81 95 77 01

**Tennis de Table : Vivy-Gennes**  
Jean-Paul RAYMOND 02 41 45 51 58

### Tourisme-Patrimoine

**A.D.I.A.** (Association Départementale d'Initiation à l'Archéologie)  
Gilbert BOISBOUVIER 02 41 51 83 34

**Joreau Sans Péage** (pour la sauvegarde du Patrimoine)  
Laure DEODAT 02 41 67 36 49

**P.E.P.A.** (Pour l'Expression Populaire de l'Art)  
Alain PORCHER 09 79 57 39 30



# OPAH : des aides pour habiter mieux

Depuis près d'un an et demi, la communauté de Communes du Gennois a lancé une opération en faveur de l'amélioration de l'habitat : l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Elle va se poursuivre jusqu'en juin 2014.

Cette opération s'adresse aux propriétaires qui envisagent des travaux d'amélioration de confort, d'économie d'énergie, d'accessibilité ou de rénovation complète.

A ce jour, 51 propriétaires ont pu bénéficier d'une visite conseil gratuite de leur logement et d'un diagnostic technique : diagnostic sur l'accessibilité et l'adaptation du logement chez les personnes âgées ou handicapées, diagnostic thermique chez les propriétaires désirant engager des travaux d'isolation ou de chauffage, aide à la décision pour un projet locatif.

## L'OPAH : un réel coup de pouce pour financer vos travaux.

19 propriétaires ont déjà bénéficié de subventions pour la réalisation de leurs travaux. Près de 505 000 € de travaux ont été générés et 189 000 € de subventions ont été mobilisés. Ainsi, les subventions couvrent en moyenne 37% des dépenses.

## Priorité aux travaux d'économie d'énergie.

Grâce au programme Habiter Mieux, les travaux de rénovation thermique sont particulièrement bien financés. Une

prime exceptionnelle de 2 600 € s'ajoute aux autres subventions, dès lors que les gains énergétiques réalisés, grâce aux travaux, sont d'au moins 25%.

## « L'hiver prochain, j'aurai moins froid chez moi ! »

Dans sa maison en tuffeau mal isolée, ce propriétaire de GENNES se désolait en voyant le montant de ses factures d'électricité toujours plus élevé. Grâce au diagnostic réalisé gratuitement par le technicien du PACT et aux subventions de l'OPAH, il a pu se décider sur les travaux à engager :

- isolation des combles
- remplacement des menuiseries extérieures
- isolation d'un mur

7 028 € de subventions ont pu être mobilisés, soit 67% du montant des travaux. Les gains sur la facture annuelle d'énergie sont estimés à 300 €.

## Renseignements auprès du PACT au 02.41.88.87.03 Permanences sans rendez-vous :

Le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 10h à 12h30 dans les locaux de la Communauté de Communes, 23 rue Napoléon à GENNES.



Les combles : à isoler en priorité !

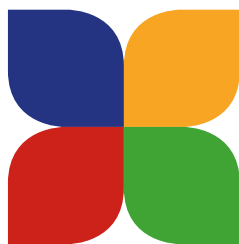
# Dans le Domaine Social

Vous êtes habitant  
de la communauté  
de communes  
du Gennois

Vous souhaitez trouver :

- une information
- une écoute
- un conseil
- un accompagnement

dans le domaine social.



Des travailleurs sociaux  
vous reçoivent  
individuellement  
en toute confidentialité  
ou dans le cadre  
d'actions collectives

## Contacts ►►►

### Conseil général

Maison départementale des solidarités de Saumur  
Puéricultrices, assistantes sociales et éducatrices de prévention

- Accueil téléphonique : 02 41 53 02 30
- Accueil du public sur rendez-vous  
(possibilité de rendez-vous à domicile si nécessaire)

**Permanence sociale :**  
Château de la Roche, 2 route de Louerre 49350 Gennes

### Caisse d'allocations familiales de Maine-et-Loire

Relais Caf Saumurois-Layon  
5 rue Beaufort 49400 Saumur  
courriel : saumurois.cafmaine-et-loire@caf.cnafmail.fr

- Accueil téléphonique : 02 41 83 52 64
- Accueil du public sur rendez-vous le mardi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h  
(possibilité de rendez-vous à domicile si nécessaire)

**Permanence sociale :**  
Château de la Roche, 2 route de Louerre 49350 Gennes

### Mutualité sociale agricole

Antenne du Saumurois-Layon  
4 rue Saint-Denis 49700 Doué la Fontaine

- Accueil téléphonique : 02 41 59 11 10
- Accueil du public tous les matins par le secrétariat de 9 h à 12 h 30  
(possibilité de rendez-vous à domicile si nécessaire)

### Carsat - unité du Maine-et-Loire

Service social  
30 place Saint-Pierre 49400 Saumur  
courriel : SSR49Cholet@carsat-pl.fr

- Accueil téléphonique : 02 41 71 38 75
- Accueil du public sur rendez-vous sans rendez-vous le jeudi de 9 h à 12 h
- Permanence à Doué la Fontaine, maison départementale des solidarités sur rendez-vous (possibilité de rendez-vous à domicile si nécessaire)



# Informations Diverses

## Etat Civil

### Naissances

#### 17 naissances connues de nos services dont :

Lucas LAURIOU	né le 15 janvier 2012
Hoana QUEMARD ROMÉ	née le 19 janvier 2012
Chloé BLANCHIN	née le 02 mars 2012
Baptiste AUDION	né le 13 mai 2012
Lola THOMAS	née le 31 mai 2012
Kyan THOMAS	né le 31 mai 2012
Léandre REAL	né le 30 juin 2012
Ellyne BOUGOUIN	née le 19 juillet 2012
Elana DUPONT DUMOULIN	née le 08 août 2012
Emelyne GOEURY	née le 21 août 2012
Annabelle HIVERT	née le 16 septembre 2012
Alice MEUNIER	née le 13 novembre 2012

### Mariages



#### 13 mariages célébrés à Gennevilliers en 2012 dont :

Anthony LEFEUVRE et Anne-Laure COLINET	mariés le 05 mai 2012
Franck MERCEROLLE et Nathalie CRESPIEN	mariés le 19 mai 2012
Nicolas ROYER et Tatiana CHAILLOU	mariés le 26 mai 2012
Manuel MESNARD et Anaïs CHABOT	mariés le 07 juillet 2012
David HIVERT et Marine AUBEUX	mariés le 21 juillet 2012
Cyril DEVERS et Marion FRESNEAU	mariés le 25 août 2012
Mickaël CHEVALLIER et Céline LAURY	mariés le 1er septembre 2012

### Décès

Brigitte ARMAND	décédée le 1er janvier 2012
Renée BOURBON	décédée le 27 janvier 2012
Roger GOUJON	décédé le 18 février 2012
Jeanne ANGEBAULT	décédée le 14 mars 2012
Germaine GIRAULT	décédée le 17 mars 2012
Palmyre ROY	décédée le 30 avril 2012
Madeleine POMMÉ	décédée le 18 mai 2012
Julia AUBRON	décédée le 14 mai 2012
René CHALOPIN	décédé le 21 mai 2012
Louissette CADOR	décédée le 28 mai 2012
Jaky PINARD	décédé le 12 juin 2012
Gisèle LEMAITRE	décédée le 21 juin 2012
Madeleine ROUSSEAU	décédée le 31 juillet 2012
Madeleine DOSSOGNE	décédée le 1er août 2012
Chantal RABOUIN	décédée le 04 août 2012
Pierre VANLEMMENS	décédé le 07 août 2012
Jean TESSIER	décédé le 15 août 2012
Yvonne GOUJON	décédée le 06 septembre 2012
Marcelle FRESNEAU	décédée le 08 septembre 2012
Georgette FIAULT	décédée le 10 septembre 2012
Lucien DURAND	décédé le 27 septembre 2012
Thérèse LECARDEUX	décédée le 1er octobre 2012
Jeanne SALAÛN	décédée le 04 octobre 2012
Françoise RUESCHE	décédée le 12 octobre 2012
Colette VERBIST	décédée le 20 octobre 2012
Marcelle NAUDIN	décédée le 28 octobre 2012
Colette BIDON	décédée le 28 octobre 2012
Yves DESLANDES	décédé le 04 novembre 2012
Mickaël PIGNEUL	décédé le 03 novembre 2012
Monique LEITZ	décédée le 10 novembre 2012
Jeanne VIOT	décédée le 16 novembre 2012
Rémy FLÉCHEAU	décédé le 16 novembre 2012
Gabrielle GUIARD	décédée le 17 novembre 2012

*Seuls figurent ci-dessus les noms des nouveaux nés et des nouveaux mariés dont la famille a donné son accord pour une publication dans ce bulletin*



## PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir

### Un nouveau site Internet pour le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine



Le Parc propose depuis la rentrée un nouveau site Internet axé autour de son action et de la découverte des patrimoines.

Ce portail vous offre la possibilité de découvrir l'organisation et le fonctionnement du Parc au travers d'une rubrique qui lui est consacrée mais également de mieux comprendre les champs d'action de la collectivité.

A ce titre, le Parc a développé un portail dédié à l'action menée auprès des établissements scolaires.

Si vous souhaitez partir à la rencontre du territoire et de ses richesses, deux rubriques y sont consacrées :

- « Les patrimoines » présente un rapide descriptif du Parc
- « Découvertes » détaille l'ensemble de l'offre proposée par le Parc : sentier d'interprétation, lieux où observer les oiseaux, circuits équestres...

Les gîtes, chambres d'hôtes, hôtel ou campings labellisés par le Parc « Hébergement nature et patrimoine » sont regroupés dans un module. L'internaute peut sélectionner un hébergement par zone géographique, par type (gîtes, chambres d'hôtes...) ou par capacité. Une fiche descriptive est disponible pour chaque hébergement.

Dès le début d'année, l'ensemble des sorties sélectionnées dans le Carnet de découverte du Parc sera rassemblé dans un agenda consultable en ligne.

Une rubrique consacrée aux téléchargements offre la possibilité de retrouver tous les documents édités par le Parc. La Maison du Parc bénéficie d'une meilleure visibilité Enfin, le site offre un accès des contenus plus spécifiques, regroupés dans un onglet « Mini sites »

Le site Internet est compatible avec les téléphones mobiles de type « Smartphone ». Il est donc possible d'accéder où que vous soyez aux actualités et aux découvertes proposées par le Parc.

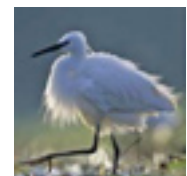
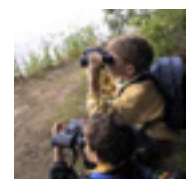
Rendez-vous dès à présent sur [www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

#### Lien pour télécharger le guide :

<http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/telechargements/habitat/guide-de-lhabitat-sain>

#### Lien pour télécharger les fiches techniques :

<http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr/telechargements/journees-techniques>





# Informations Diverses

## Nouvelle réglementation des feux

ARRETE PREFECTORAL du 1<sup>er</sup> octobre 2012

### ARTICLE 1

**Le brûlage à l'air libre ou dans des incinérateurs individuels de tous les déchets végétaux issus des parcs, des jardins et des espaces verts, par les particuliers, les entreprises d'espaces verts, les communes et leurs groupements est interdit.**

Les exceptions visées aux articles 2, 3 et 4 ainsi que l'utilisation de barbecues fixes ou mobiles ne sont pas concernées par cette interdiction.

### ARTICLE 2

Sous réserve des dispositions des articles 5 à 9 du présent arrêté :

- le brûlage à l'air libre de résidus végétaux générés par les activités agricoles, viticoles, horticoles et arboricoles est autorisé lorsque des raisons agronomiques ou sanitaires l'exigent, en particulier pour la destruction des produits issus de la taille et de l'arrachage des vignes et des arbres fruitiers susceptibles d'être porteurs de maladies telles que: esca, excoriose, pourridié, feu bactérien... ;

- les agriculteurs sont également autorisés à brûler les résidus issus de l'entretien et de la taille des haies bocagères.

Ces dérogations sont limitées à la période allant du 16 octobre au 15 mai, entre 7h et 17h00.

Toutefois, entre le 16 février et le 31 mars, aucun feu ne peut être allumé à moins de deux cents mètres des zones boisées.

### ARTICLE 3

Seuls les propriétaires forestiers et leurs ayants-droit sont autorisés à brûler les « rémanents » forestiers à moins de deux cents mètres et à l'intérieur des zones boisées telles que bois, forêts, plantations et reboisements forestiers, landes, sous réserve des dispositions des articles 5 à 9 du présent arrêté.

Cette autorisation est toutefois limitée à une période allant du 16 octobre au 15 février et du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai, entre 7h00 et 17h00.

Il est interdit en tout temps de jeter des objets en ignition ou incandescents à l'intérieur des bois, plantations, reboisements et landes ou sur les voies qui les traversent.

Est considérée comme zone boisée tout espace occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des essences forestières capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres avec un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres.

### ARTICLE 4

Au titre de la conservation du patrimoine immatériel et des traditions locales, des dérogations peuvent être accordées tout au long de l'année aux propriétaires des terrains concernés ou à leurs ayants-droit par les maires, après avis des services en charge de la défense contre les incendies, pour les feux liés à des fêtes populaires anciennes et reconnues telles que la Saint Jean ainsi que pour les feux de camps et pour les feux d'artifice.

### ARTICLE 5

Les autorisations et dérogations mentionnées aux articles 2, 3 et 4 du présent arrêté concernent uniquement des produits végétaux suffisamment secs pour ne pas produire de fumées excessives.

### ARTICLE 6

Lorsqu'il est autorisé en application des articles 2 et 3 du présent arrêté, le brûlage à l'air libre de produits et de résidus végétaux ne peut être toutefois mis en œuvre :

- en cas de prévision ou de constat d'un épisode de pollution dû à des particules (PM 10), à l'ozone (O3) ou au dioxyde d'azote (NO2) ;

- en période de vents supérieurs à 20 kilomètres / heure ;

- à une distance inférieure à 20 mètres de toute habitation ou construction ainsi que des routes, des autoroutes et des voies ferrées. Cette distance est portée à 50 mètres si les vents sont susceptibles de transporter les fumées, flammèches et escarbilles en direction

d'une construction quelle qu'elle soit ou d'une voie ouverte à la circulation ;

- à une distance inférieure à 20 mètres de toute ligne aérienne d'électricité et de téléphone ;

- à une distance inférieure à 50 mètres d'un gazoduc ou d'un oléoduc.

### ARTICLE 7

Tout feu réalisé à l'air libre doit faire l'objet d'une surveillance constante jusqu'à sa complète extinction. Ses abords doivent être préalablement débarrassés de tout matériau naturel ou artificiel inflammable dans un périmètre de 10 mètres. Des dispositifs d'extinction et notamment une réserve d'eau proportionnelle à l'ampleur du feu allumé doivent être disponibles à proximité immédiate de ce dernier.

### ARTICLE 8

Conformément aux dispositions des articles 1382 et 1383 du code civil, les auteurs de feux ayant causé des accidents ou déclenché des incendies sont pleinement responsables sur le plan civil comme sur le plan pénal, même lorsque ces feux sont autorisés.

### ARTICLE 9

Lors de périodes de sécheresse propices aux incendies et / ou de chaleur importante susceptible d'avoir des incidences sur la qualité de l'air, des interdictions d'allumer tout feu de plein air pourront être prononcées par arrêté préfectoral.

### ARTICLE 10

Les particuliers, les professionnels, y compris les agriculteurs, viticulteurs horticulteurs et arboriculteurs ainsi que les collectivités locales doivent privilégier la valorisation de tous les résidus végétaux par broyage en place, compostage ou par toute forme de valorisation énergétique telles que la méthanisation et la production de plaquettes combustibles.



## Informations Pratiques

### Appels d'urgence

Samu	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17 ou 02 41 51 81 06
Centre Anti-Poisons	02 41 48 21 21

### Services Publics

EDF Dépannage	0810 333 049
Compagnie des Eaux VEOLIA	0 811 902 902
La Poste : ouvert	de 9h à 12h15 et de 14h30 à 17h (dernière levée à 15h40). Le samedi 9 h-12h (levée à 12 h)
Trésor Public : rue Napoléon	02 41 51 81 27

### Services Santé

#### Médecins

**Dr ARINO et Dr BODET-RICHER**  
Cabinet médical, 7 square du Marais ..... 02 41 59 44 91

**Dr RIPOCHE**  
Place du 8 mai ..... 02 41 38 09 42

#### Infirmières

**M<sup>me</sup> AUBRY & M<sup>me</sup> FILMON**  
Rue de l'ancienne mairie ..... 02 41 51 65 10

**M<sup>me</sup> RAHON et M<sup>me</sup> RACINEUX**  
Route de Louerre ..... 02 41 51 27 22

#### Kinésithérapeute

**M. COUNY** 22, Rue des Malpiques ..... 02 41 50 61 39

#### Dentiste

**Dr DERACHE** 2, impasse des Tilleuls ..... 02 41 53 75 82

#### Pharmacie de l'Avort

**BLATEAU-GIFFARD** Rue de la poste ..... 02 41 51 81 37

#### Maison de Retraite St Vétérin

4, rue de la Croix de Mission ..... 02 41 51 81 14

#### Ambulances - Taxis

**EURL ALLO TAXI des 7 Voies**  
7 allée des Perreyeux  
49350 Gennes ..... 06 84 73 71 79  
..... 02 41 38 06 91

**PALLUET** ZA Les Prés Blondeau  
49350 Les Rosiers sur Loire ..... 02 41 38 00 57

### Culte

**Presbytère**  
2 place St Vétérin ..... 02 41 51 81 21  
Curé de la paroisse **Abbé Loïc BRUNEAU**  
Permanences du secrétariat le mardi et le jeudi matin

### Enseignement

**Collège Paul Eluard**  
rue du collège ..... 02 41 51 80 52  
Principal : M. JODRY  
Principale Adjointe : M<sup>me</sup> DUSANTER

**Ecoles primaire et maternelle publiques**  
5 rue des écoles ..... Tél. 02 41 51 81 39  
..... Fax : 02 41 38 01 99  
Directrice : M<sup>me</sup> POLLEAU

**Ecole privée St Michel**  
2, route de Doué ..... Tél. 02 41 51 84 41  
Directrice : M<sup>me</sup> FRESNEAU

**Ecole privée Notre-Dame**  
23, rue de l'ancienne mairie ..... Tél. 02 41 51 94 60  
Directrice : M<sup>me</sup> FRESNEAU

**CENTRE DE FORMATION  
ET DE PROMOTION DU VERGER**  
Place du 19 Mars ..... Tél. 02 41 38 07 30  
Président : M. VINSONNEAU  
Directeur : M<sup>me</sup> GAUTHIER

### Accueil de Loisirs

Château de la Roche ..... 02 41 38 06 43

### Bibliothèque

Château de la Roche - Gennes ..... 02 41 51 09 88  
**Horaires d'ouverture :**  
Mardi, mercredi et samedi : de 10h à 12h  
Vendredi : de 16h30 à 18h30

### Marchés

Mardi matin, Place du 8 Mai à Gennes

### Déchetterie

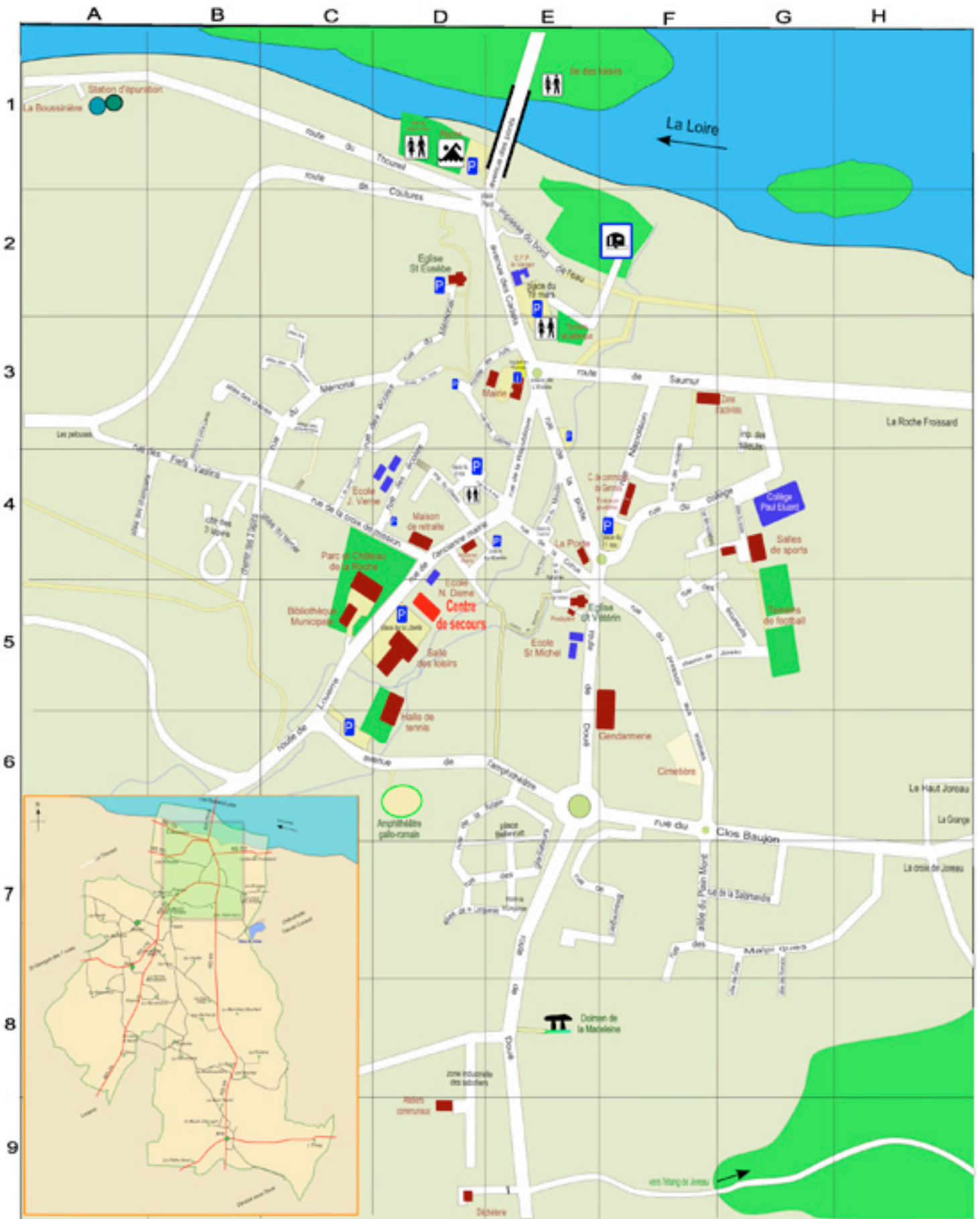
Route de Doué à Gennes  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi, mercredi, vendredi : de 14h à 18h  
Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**Collecte des ferrailles :**  
le 4<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h

Commission information et Communication :

Président : Jean-Yves FULNEAU

Membres : Mylène DA SILVA, Gilbert BOISBOUVIER, Antoine DEGUEN,  
Jacques DOIDIC, Joss MATHIOT, Yannick GASNIER



11 novembre	place du	F4	Clos Baujon	rue du	F6	Juifs	montée des	E3	Pressoir aux Moines	rue du	F5	Amphithéâtre gallo-romain	D6	Eglise St Eusèbe	D1
19 mars	place du	E2	Cohue	rue de la	E4	Longuerue	rue de la	E7	République	rue de la	D4	Ancienne Mairie	D4	Eglise St Julien	E5
8 mai	place du	D4	Collège	rue du	F4	Louerre	route de	C6	Rivières	rue des	F4	Abelien communal	D9	Gendarmerie	F6
8 mai	rue du	E4	Côteau	impasse du	D4	Malpiques	rue des	G7	Roche Froissard	la	H3	Bibliothèque Municipale	C5	Halle de tennis	D6
Amphithéâtre	avenue de	D6	Coutures	route de	C1	Marais	place du	E4	Romains	allée des	G7	Centre de secours	D6	La Poste	E4
Ancienne Mairie	rue de l	D4	Croix de Joreau	la	H7	Mémorial	rue du	D3	Salamandre	rue de la	G7	CFP la Vierge	E2	Mairie	F3
Beauregard	rue de	F7	Croix de Mission	rue de la	C3	Moulin	rue du	E4	Sapétriers	allée des	C3	Château de la Roche	C5	Maison de retraite	D4
Bellevue	place	E6	Doué	route de	E7	Napoléon	rue	F3	Saumur	route de	F3	Cimetière	F6	Salle de sports	G4
Bord de l'eau	impasse du	E2	Ecoles	rue des	D4	Nymphée	rue du	E5	Taillis	allée des	C3	Collège Paul Eluard	G4	Salle des Loisirs	D6
Boussinière	la	A1	Ecureuils	rue des	G5	Pelouses	les	A3	Tanneurs	impasse des	E4	Com. de Communes du Genais	F4	Station d'épuration	A1
Cadets	avenue de	E2	Fiefs vaslins	rue des	B4	Perreyaux	allée des	C3	Tenier	allée du	C4	Déclaire	E9	Terrains de football	G4
Caves	montée des	D3	Futaie	rue de la	D6	Pett Thoré	rue du	C4	Thourell	route du	C1	Dolmen de la Mabrière	E9	Télex Public	F4
Cèhes	allée des	G7	Gâtines	rue des	D3	Plain Mont	allée du	F7	Tilleule	rue des	G3	Ecole Jules Verne	D4	Zone artisanale	F3
Champarts	allée des	A4	Grange	la	H6	Ponts	avenue des	E1	Trois Lapins	chemin des	B4	Ecole Notre Dame	D6	Zone industrielle	D3
Chênes	allée des	B3	Joreau	chemin de	F5	Poste	rue de la	E4	Trois lapins	cité des	B4	Ecole St Michel	E5		